

# ***Certificat pour la Mutuelle des Toreros Landais***

Les Ganaderos, chefs de Cuadrilla et l'encadrement de l'école taurine devront se procurer les feuilles de déclaration d'accident à la Fédération Française de la Course Landaise.

## **Personnes responsables de l'acheminement des feuilles à la FFCL :**

- Pour les courses Formelles : **Le chef de cuadrilla et le Ganadero**
- Pour les courses Mixtes : **Le chef de cuadrilla et le Ganadero**
- Pour les courses de l'avenir : **l'encadrement de l'école taurine**
- Pour les courses de challenges et concours : **Le délégué sportif**

Vous prenez une tumade pendant chargement et déchargement des vaches ainsi qu'à la course :

**Faites vous remplir une déclaration d'accident de la Fédération Française de la course landaise par le médecin ou le poste de secours.**

*Pensez à prendre le feuillet blanc qui vous servira pour aller voir votre **médecin traitant** qui fera le certificat avec les détails suivants :*

- **Certificat médical initial :**
  1. Date de rédaction du certificat,
  2. NOM et Prénom du blessé,
  3. La date de l'accident,
  4. Le lieu de la blessure,
  5. nature de la blessure,
  6. Le nombre de jours d'arrêt de course landaise (si besoin).
- **Certificat de prolongation d'arrêt de course landaise (doit partir du dernier jour d'arrêt initial si besoin) :**
  1. Date de rédaction du certificat,
  2. NOM et Prénom du blessé,
  3. La date de l'accident,
  4. Le lieu de la blessure,
  5. Nature de la blessure
  6. le nombre de jours d'arrêt de course landaise supplémentaires.
- **Certificat de reprise des courses landaises (doit être fait le dernier jour d'arrêt initial ou le dernier jour de la prolongation) :**
  1. Date de rédaction du certificat,
  2. NOM et Prénom du blessé,
  3. La date de l'accident,
  4. Le lieu de la blessure,
  5. Nature de la blessure
  6. consolidation avec ou sans ITT.

**S'il y a ITT vous serez obligé d'attendre de passer l'expertise avant de reprendre les courses landaises**

Un **arrêt de travail professionnel** pour les blessures intervenues le jour du Championnat de France et jusqu'à la veille de la 1<sup>ère</sup> course de Challenge ou en cours à la date du Championnat de France.

**Envoyer les originaux à la fédération de la course landaise et la copie à la mutuelle des toreros dans un maximum de 5 jours.**

**Les indemnités journalières :** ex : 21 jours d'arrêt de course landaise, 19 jours indemnisés, on ne paye pas le jour de la déclaration de l'accident en course landaise ni le jour de reprise de la course landaise. Minimum 15 jours et 90 jours maximum.

**PS :** Entre chaque certificat, prolongation et reprise de course landaise s'il manque les feuilles de prolongation, les journées ne seront pas indemnisées.